

## Comité Social et Economique & Commission santé, sécurité et conditions de travail – Membres élus – Recyclage

### OBJECTIFS

Déceler et mesurer les risques professionnels.  
Analyser les conditions de travail.  
Connaître les méthodes et procédés de prévention des risques professionnels.  
Améliorer les conditions de travail.

### TYPE DU PUBLIC

Membres du Comité Social et Economique déjà formés.

### PRÉREQUIS

A minima une formation initiale déjà réalisée.

### PÉDAGOGIE

#### OUTILS ET MOYENS

- > **Méthodes pédagogiques**  
Approche interactive basée sur une réflexion en groupe et des mises en situation au travers de cas pratiques.
- > **Moyens techniques**  
PC ou tablette et vidéoprojecteur ainsi que ressources multimédia et paperboard.
- > **Moyens humains**  
Formateur qualifié.

### ÉVALUATION

- > Cette formation ne fait pas l'objet d'une évaluation des acquis.  
- Cette formation est sanctionnée par une Attestation individuelle de fin de formation.
- > Cette formation fait l'objet d'une mesure de la satisfaction globale des stagiaires sur l'organisation et les conditions d'accueil, les qualités pédagogiques du formateur ainsi que les méthodes, moyens et supports utilisés.

### CONTENU

#### THEORIE – 3 jours

- > **Bilan des activités et REX** : identifier les acquis, les non acquis, les problèmes rencontrés (questionnaire de positionnement, description des problématiques rencontrées, ...).
- > **Rappel des fondamentaux de la prévention** : AT/MP, statistiques, vocabulaire, rôle et responsabilité des salariés dans la prévention de la sécurité et de la santé au travail, les obligations réglementaires santé et sécurité au travail dans l'entreprise.
- > **Rappel sur l'évaluation des risques** : perfectionner la méthode d'évaluation des risques (contenu, rédaction mise à jour et suivi des mesures du DUERP, évolution réglementaire sur le DUERP, ... et étude de cas).
- > **Les risques psychosociaux** : connaître les enjeux et s'approprier les étapes des démarches de prévention des RPS (définitions, études mises en place et étude de cas).
- > **Rappel sur la méthodologie d'analyse des accidents du travail** : s'approprier les méthodes d'analyse des accidents du travail (objectifs, principes, recueil des faits, 5M, 5P, ITAMAMI, arbre des causes, hiérarchisation des mesures de prévention, construction et suivi du plan d'actions, ... et études de cas graduelles sur la méthodologie de l'arbre des causes).
- > **Rappel des points clés des rôles et missions du CSE** : définir les rôles, missions et moyens du CSE en matière de sécurité et santé au travail (évolutions réglementaires, fonctionnement, moyens, rôles et missions du CSE, gestion de la coactivité, PAPRIACT, ... et études de cas).

- > **Communication** : s'approprier les outils pour communiquer avec les acteurs internes et externes (les acteurs, les bases de la communication, comment bien communiquer, ... et études de cas sur les relations avec les acteurs internes et sur la simulation d'une réunion CSE).
- > **Conclusion** : identifier les perspectives de mise en œuvre des acquis.

### MODALITÉS

**Durée** : 3 jours.

**Prix** : nous consulter.

Durée de validité de l'attestation d'assiduité : 4 ans.

Pensez à SOCOTEC Formation pour le recyclage.